

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 18 juin 2019 à 17 h 30 au 244 boul. Sainte-Rose Laval QC H7L 1L9.

Étaient présents :

M.	Jean Raymond Théorêt	Président CÉ Représentant des entreprises
Mme	Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
M.	Joël Morin	Personnel enseignant
Mme	Martine Lafrance	Personnel de soutien
Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien
Mme	Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
Mme	Karolane Parent	Élève

Aussi présents :

Mme	Suzanne Handfield	Directrice
M.	Patrick Lazzaroni	Directeur adjoint
Mme	Brigitte Blouin	Directrice adjointe

Étaient absents:

Mme	Carole Roussel	Personnel professionnel
Mme	Valérie Lauzon	Personnel enseignant
Mme	Chantal Laforest	Représentante des entreprises de la région
Mme	Manon Pagé	Gestionnaire administratif
Mme	Angie Sirois	Personnel professionnel
Mme	Mélanie St-Laurent	Élève

Références**Résolutions****18-19 CE 7.1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Jean-Raymond Théorêt ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 46 et constate qu'il y a quorum.

**18-19 CE 7.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 18 JUIN 2019
Résolution CE 18-19-32**

Il est proposé par Mme Linda Lemieux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour du 18 juin 2019^{®(1)}
3. Procès-verbal de la séance régulière du 28 mai 2019⁽¹⁾
 - 3.1 Adoption[®]
 - 3.2 Suivi
4. Liste du matériel didactique et des manuels scolaires⁽²⁾ – pour information
5. Liste des fournitures scolaires^{®(2)} – pour approbation
6. Rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2018-2019 - pour adoption
7. Affaires diverses
 - 7.1 Date de la 1^{re} rencontre du CÉ de l'année scolaire 2019-2020
 - 7.2 Rapport des activités de financement pour le Gala Méritas
 - 7.3 Mot du Président
9. Levée de l'assemblée[®]

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 7.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
28 MAI 2019****7.3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2019
Résolution CE 18-19-33**

Il est proposé par Mme Elaine Bourgeois d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 28 mai 2019 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

7.3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2019

Aucun suivi.

18-19 CE 7.4 LISTE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET DES MANUELS SCOLAIRES – *Pour information*

Mme Suzanne Handfield présente les nouvelles listes du matériel didactique et des manuels scolaires 2019-2020 proposées par les enseignants pour chaque programme tout en respectant la nouvelle nomenclature émise par le ministère de l'Éducation. Elle informe les membres des coûts ainsi que des modifications pour la prochaine année scolaire.

18-19 CE 7.5 LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES – *Pour approbation* Résolution CE 18-19-34

ATTENDU QUE, conformément à l'article 110.3.2 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'établissement approuve, pour les élèves visés à l'article 1 de la *LIP*, la liste des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des objets tels que crayons, papiers et autres objets de même nature n'étant pas considérés comme du matériel didactique.

ATTENDU QUE, pour chaque programme, la liste du matériel a été élaborée avec la participation du personnel enseignant.

ATTENDU QUE, la liste du matériel tient compte des « Principes d'encadrement des frais chargés aux élèves » établis par le conseil d'établissement le 12 février 2019.

Principes d'encadrement des frais chargés aux élèves :

- Le montant doit être raisonnable;
- Le matériel nécessaire à la formation;
- Accessible à tous.

Il est proposé par Mme Karolane Parent

D'APPROUVER la liste des fournitures scolaires 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 7.6 RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019– Pour adoption
Résolution CE 18-19-35**

Mme Handfield explique le gabarit du rapport fournit par la commission scolaire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'établissement a pour fonction de préparer et d'adopter un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et d'en transmettre une copie à la commission scolaire.

Il est proposé par Mme Élane Bourgois tel que modifié

D'ADOPTER le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement 2018-2019.

D'EN TRANSMETTRE une copie à la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 7.7 AFFAIRES DIVERSES
7.7.1 DATE DE LA 1^{RE} RENCONTRE DU CÉ DE L'ANNÉE
SCOLAIRE 2019-2020**

Les membres décident du mardi 12 novembre 2019.

**7.7.2 RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT POUR LE
GALA MÉRITAS**

Une liste des compagnies sollicitées pour le Gala Méritas est déposée sous forme de tableau. Le président, M. Jean Raymond Théorêt suggère d'émettre ce rapport à chaque année.

7.7.3 MOT DU PRÉSIDENT

M. Jean Raymond Théorêt annonce qu'après 3 années à titre de président du conseil d'établissement au CFNT, il quitte son poste.

Il remercie les membres de leur implication et leur participation.

**18-19 CE 7.8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Résolution CE 18-19-36**

Il est proposé par Mme Martine Lafrance de lever la séance à 18 h 30.

Adopté à l'unanimité

Le président

La secrétaire

M. Jean Raymond Théorêt

Mme Annie Tourangeau